



REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE D'AVERNES

39, Grande Rue - 95450 AVERNES

Tel. 01 30 39 20 13

mairie@avernes95.fr

AVIS AUX RIVERAINS

Des travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable vont être réalisés Grande Rue du 60 au 68 puis Rue du Clos Prigent / Croix du But sur la première portion de rue jusqu'à l'intersection pour se terminer rue de Chantereine.

Ces travaux débuteront le **22 Avril 2024** pour une durée de 85 jours, soit jusqu'au **15 août 2024** et nécessitent la **mise en place d'une déviation**.

Par Arrêté municipal N°2024-21, à **partir du 22/04/2024 pour la durée du chantier**,

Les véhicules légers, véhicules de secours, véhicules de collecte des ordures ainsi que les poids lourds devront emprunter LES ITINÉRAIRES DE DÉVIATION mis en place par la société exécutant les travaux.

- Cette déviation sera interdite aux poids lourds. Seuls les bus, véhicules de secours et de collecte d'ordures seront autorisés à emprunter cette déviation VL.
- Poids lourds : Déviation par Théméricourt, RD14, RD81, RD51
- Véhicules légers : Déviation par la Rue de la Croix du But, Rue de Chantereine

LE STATIONNEMENT au droit des travaux sera **interdit** afin de rendre la circulation plus aisée

COLLECTE DES DECHETS

Pendant la durée du chantier, merci de regrouper vos bacs : ordures ménagères, tri sélectif et verre **en bout de rue** et **accessibles** afin que le ramassage des déchets puisse avoir lieu.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Chrystelle NOBLIA
Maire d'Aavernes